

Procès verbal du Conseil d'école n°1

20/10/17

Personnes présentes :

- **Enseignantes :** Fabienne CATRY, Sandrine ARAUJO, Delphine GONDRET, Sandrine MONGIN, Lisa GROMIER, Mathilde GUILLOT, Valentine BERGOUIGNOUX, Clémence CAUDRON, Marie SONNERAT, Céline ANGEL, Lauraine QUESTROY, Martine SAVIGNY, Delphine BLANVILLE, Laurie MERMIER
- **Parents :** Mme DAVID, Mme JACQUET, Mme MASSERON, Mme DESFONDS, Mme PLAGNE, Mme JAMAI, Mme BEATRIX, Mme GAPIN, Mme COLOMBINI
- **Mairie :** Patricia POIDEVIN (ATSEM), Mr MARX (adjoint chargé des affaires scolaires)
- **Personne excusée :** Mr LICITRI (IEN)

1- Conseil des délégués enfants

Depuis cette année des représentants des délégués de classe sont présente aux conseils d'école afin de transmettre des informations issues des conseils de délégués.

Retours des délégués :

- La rentrée sous le préau en élémentaire s'est bien passée, elle était calme. Les enfants étaient moins stressés et ont apprécié ce temps.
- Les toilettes : les enfants sont très contents : les garçons ne sont plus obligés d'aller dehors et pour les filles, les toilettes sont plus grandes.
- Les enfants apprécient les arbres et les bancs installés dans la cour. Ils peuvent s'asseoir à l'ombre.
- Ils voudraient un portail plus haut pour éviter les vols de vélos et de trottinettes pour ceux qui n'ont pas de cadenas.

2 -Présentation de l'équipe enseignante et des membres délégués de parents élus

L'école bénéficie cette année de la présence :

- d'une enseignante RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : **Mme Sarah THEVENARD** qui intervient sur l'école élémentaire le lundi après-midi. Elle est présente moins souvent que les années précédentes car il y a une personne en moins sur le secteur. Sur la période 2, l'enseignante RASED n'interviendra pas sur l'école. Elle travaille avec des élèves en classe ou par groupe hors de la classe. Cette prise en charge peut se faire à l'année ou par période. Elle peut aider également les enseignants.
- d'une enseignante pour les enfants allophones : **Mme Armelle MAGAT -SAUNIER** qui intervient sur l'école le vendredi matin, pour un élève de CM2.
- d'une psychologue scolaire: **Mme Leslie GALLAY** qui elle aussi a un emploi du temps chargé.

3- Bilan des élections :

Pour ces élections 2017-2018, une seule liste s'est présentée : la FCPE.

Au cours de ces élections il y a eu 38 % de participation (c'est beaucoup moins que les années précédentes), et beaucoup de votes se sont faits par correspondance. Il y a eu aussi une vingtaine de votes blancs.

Nous remercions les parents qui ont pris la peine de voter ainsi que ceux qui ont tenu le bureau de vote et qui étaient présents lors du dépouillement.

4- Horaires de l'école

Nous rappelons qu'il est important de respecter les horaires d'entrée à l'école: entre 8h05 et 8h15 et entre 13h35 et 13h45

A partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, nous n'avons plus notre EVS Brigitte LEBLOND-DEFOSSEZ, donc personne ne pourra ouvrir la porte aux retardataires. Une seule classe entend la sonnerie et l'enseignante ne peut pas se permettre de laisser ses élèves pour ouvrir la porte.

Pour les rdv médicaux, prendre les rdv au maximum hors temps scolaire ou se caler sur les horaires des récréations et des pauses méridiennes.

Il n'y aura plus d'aide administrative sur l'école et personne pour répondre au téléphone les jours de classe de la directrice.

Demande de la part des enseignants d'avoir un visiophone avec une ouverture à distance?

La mairie répond que c'est une chose à prévoir dans les futurs travaux.

En ce qui concerne la maternelle, nous informons les parents qu'à partir de 8h15, les parents n'accompagneront plus leur enfant jusqu'à leur classe.

5- Effectifs de l'école rentrée 2017/2018 :

Effectifs très chargés en maternelle.

PS-MS: 30 ; PS-MS:28 (+2 inscrits à venir) ; MS-GS :30 ; GS : 30 ; CP : 23 ; CP bis : 24 ; CE1: 25 ; CE1-CE2 :26 ; CE2-CM1 :26 ; CM1-CM2 :25 ; CM1-CM2 bis :25

= 294 élèves (26,7 de moyenne par classe).

Un parent demande comment faire s'il y a de nouvelles inscriptions en maternelle ? Pas de réponse précise de la mairie.

6- Règlement intérieur :

Vote du nouveau règlement intérieur après certaines modifications effectuées.

Vote du nouveau règlement : 22 pour. Le nouveau règlement est validé à l'unanimité.

7- Périscolaire :

Il est nécessaire de bien noter à la maison le numéro de la référente périscolaire car c'est cette personne que vous devez joindre au besoin. Ce numéro est celui d'un téléphone professionnel : Damaris 06 07 39 60 66

De plus, les enseignantes indiquent qu'elles ne peuvent pas se permettre de téléphoner aux familles des enfants d'élémentaire, qui assurent qu'ils mangent à la cantine, et qui ne sont pas inscrits sur les listes.

La mairie nous indique que de leur côté, ils ne peuvent pas prendre ces enfants s'ils ne sont pas sur les listes. Donc pour chaque erreur ou oubli d'inscription, les enseignantes doivent appeler les familles.

Régulièrement les enseignantes sont donc obligées de garder ces enfants sur leur temps libre. Cela pose un problème de responsabilité puisque ce sont les parents qui sont responsables de leur enfant sur ces temps-là.

8- Jeux :

En raison de nombreux problèmes (bagarres, racket...), tous les jeux susceptibles d'être échangés (billes ou cartes) sont interdits à l'école. Le périscolaire s'est aligné sur notre règlement afin que les enfants s'y retrouvent.

Une caisse de ballons, cerceaux, cordes à sauter, billes, a été installée en élémentaire pour les 2 récréations donc les enfants ne sont plus autorisés à ramener des ballons de la maison. Ce matériel est sous leur responsabilité ; les enseignantes précisent qu'elles ne vont pas remettre du matériel de cour systématiquement pour remplacer celui détérioré.

Les enfants peuvent ramener de la maison des raquettes et des balles de ping-pong.

Un parent d'élève demande pour les livres ? Oui, ils peuvent mais sous leur responsabilité.

En maternelle, les enfants peuvent apporter uniquement des ballons souples en plus de ceux prêtés par l'école.

9- Projet d'école 2016/2019 :

Le projet d'école avait été présenté l'année dernière. Il est terminé mais n'a pas encore été validé par l'IEN.

10- Demandes et aménagements

- demande de matériel informatique acceptée par la mairie, commande en cours : casques, postes audio, enceintes.

- demande de mobilier pour les élèves de CP, acceptée par la mairie, la commande est en cours : tables adaptées à la taille des enfants.

- demande de matériel de sport, acceptée par la mairie : un devis est en cours d'élaboration : tapis, ballons de handball, ballons pour la récréation.

-peinture de rénovation des classes et d'insonorisation : dans le cadre de la rénovation globale de l'école, toutes les classes vont être rééclairées, repeintes et insonorisées, dans l'ordre des corps de métier.

Auparavant, il faut avoir réfléchi à l'aménagement global de l'école. Un ascenseur serait installé dans l'actuel bureau de direction, le restaurant scolaire serait construit après le portail d'entrée actuel de l'école élémentaire, donc les classes risquent d'être déplacées. Il faut également prévoir une salle des maîtres, une bibliothèque, un restaurant scolaire, il faut donc réfléchir à tout cela avant de lancer les travaux.

La mairie espère les commencer au mois de juillet prochain. Le projet devrait être validé avant la fin de l'année civile 2017. Le 23 novembre est prévu un rdv entre la FCPE, la mairie, l'école et l'architecte pour discuter de la 1ère version des travaux.

- Les totems de signalisation des écoles sont commandés mais il y a eu des problèmes de fabrication. Ils devraient arriver assez rapidement.

- demande des enseignantes pour les ATSEM qui partent en stage soient remplacées : exemple de Sonia qui part 5 jours en stage en novembre et qui ne sera pas remplacée, dans une classe de 30 PS-MS.

Les enseignantes demandent un animateur en renfort. La mairie répond oui pourquoi pas.

-demande d'avoir les réunions d'ATSEM hors temps scolaire car elles sont plus facilement remplacées sur le temps des TAP ou sur le temps de midi.

- la salle des maitres est très petite et nous rencontrons des problèmes de partage avec le périscolaire. Demande des enseignantes que le périscolaire déménage réellement dans les locaux de l'inspection.
- Aménagement des locaux de l'inspection : les enseignants ont-ils le droit de les utiliser ? La mairie répond que oui à condition de s'organiser avec le périscolaire qui l'utilise le jeudi après-midi et à condition de les utiliser seulement avec des effectifs d'élèves réduits.
- Portails trop bas en élémentaire et grillage trop bas en maternelle (risque d'intrusion). Demande pour que le grillage soit opacifié au niveau du parc de jeux coté élémentaire. La mairie répond que le portail ne sera pas changé avant les travaux, puisqu'il risque de ne plus être utilisé. Les parents demandent quand même quelque chose de provisoire. La mairie répond d'accord pour le grillage à opacifier.

Nous remercions la mairie pour :

- les alarmes spécifiques PPMS et anti-intrusion qui ont été installées pendant les vacances d'été, communes aux 2 bâtiments.
- la rénovation des toilettes en élémentaire. Les enfants sont ravis. Les toilettes sont aménagés avec distributeur de savon et dévidoirs de papier dans chaque toilette.

11- Projets de classe pour l'année :

Parcours culturels : proposés par la mairie de Saint Julien

- Les MS-GS et les GS ainsi que les 2 classes de CP bénéficient de l'intervention de l'école municipale de musique.
- La classe de PS-MS de Mme Catry, la classe de CP de Mme Blanville et la classe de CE1 de Mme Gromier iront à la bibliothèque une fois par mois, avec différents projets. Problème de partage pour l'emprunt des livres : seulement un élève sur 2 peut emprunter un livre, la bibliothèque n'a pas assez de stock.
- Projet art du langage pour une classe de MS de maternelle ou pour tous les MS (en fonction de l'intervenant).
- La classe de CE1-CE2 de Mme GUILLOT participera à un projet d'illustration sonore : il s'agit de partir d'un court métrage avec une bande son-modifiée, avec un intervenant en musique.
- Les 2 classes de CM1-CM2 (en alternance, ou seulement un niveau, en fonction de l'intervenant) vont participer à un projet autour du graffiti pour décorer le mur des toilettes.
- Classe de découverte pour tous les CM1 et les CM2.

Toutes les classes de l'école participent au dispositif "Ecole et cinéma" qui propose 3 films par an et par classe d'âge, ces sorties sont financées soit par le sous des écoles soit par l'école. La 1ère séance aura lieu en période 2.

Projets sportifs :

- Natation : Séances pour les élèves de GS, CP et CE1 pour le palier 1 du savoir nager. La classe de GS a commencé. Tout se passe bien mis à part quelques problèmes de car. La classe de MS-GS commence en période 2. Les MS de cette classe vont donc participer à un projet d'arts visuels dans les classes de grands pendant les séances.
- Le cross de l'USEP a eu lieu vendredi 13 octobre pour toutes les classes d'élémentaire. Des problèmes d'organisation sont à noter cette année. Les enseignantes se posent tout de même la question de renouveler l'expérience l'année prochaine, ou d'organiser un cross en interne. Les enfants étaient malgré tout contents.
- Ski : les sorties se dérouleront sur 4 jours pour les CE2-CM1-CM2 à Plaine-Joux.
- Escalade : en attente d'une confirmation de l'inspection. Les dates regroupées sur les mois de mai et juin, pour les CP-CE1.

Anglais : pas d'intervenant cette année.

12- Bilan des exercices de sécurité

Exercice Incendie : l'évacuation s'est faite rapidement et dans le calme dans les deux bâtiments. Problème de niveau sonore dans les classes 2 et 3 d'élémentaire et en maternelle, qui ne l'entendent pas bien.

Exercice anti-Intrusion (jeudi 19 octobre) : tout s'est bien déroulé, mais une classe n'a pas entendu l'alarme. Le son a été augmenté.

13-Accompagnement à la scolarité

L'année dernière, l'accompagnement à la scolarité consistait à apprendre à apprendre, mais cela s'est avéré compliqué.

Cette année, cet accompagnement est porté sur l'aide aux devoirs. Un groupe de 6 élèves de CP en bénéficie le jeudi soir de 15h30 à 16h30, sur proposition des enseignantes. Cette heure est payante (périscolaire).

Le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) permettrait ce service de manière gratuite, mais cela suppose un projet sur une année. Si ce n'est que de l'aide aux devoirs, cela ne rentre pas dans ce contrat, donc la mairie n'accepte pas pour le moment.

14- Points divers :

-Commandes : les enseignantes disent rencontrer de gros problèmes avec Pichon. Délai de livraison (1 mois de retard), qualité des produits, problèmes de facturation, catalogues trop petits, tarifs plus élevés que le concurrent, livraisons détériorées.

La mairie a donné l'autorisation de commander ailleurs. Crédit accordé en comparaison avec Lira, fin novembre.

- Projet médiateurs : les enfants ont été formés en APC, 18 enfants de CE2-CM1-CM2, chargés de résoudre les petits conflits de récréation. Ils commencent à la rentrée des vacances de la Toussaint.

-Ménage : l'entreprise a changé mais les agents sont toujours les mêmes donc le ménage est toujours effectué de manière légère. De plus, les produits utilisés sentent très fort. Par ailleurs, ils ne passent plus dans les classes le mercredi, ils ne font que les espaces communs ce jour-là ce qui pose un réel problème.

Remarque : Les évacuations des toilettes en maternelle sentent très mauvais.

15- Questions diverses des parents :

- Remerciements pour les toilettes à la mairie.

- Point de vue de la mairie sur la semaine à 4 jours ?

=> des réunions ont déjà eu lieu pour réfléchir à l'organisation de la prochaine rentrée, avec la directrice de l'école BULOZ. Tous les scénarios sont imaginés. Un questionnaire, créé par ce groupe de travail, sera distribué aux parents pour recueillir leur avis, en début d'année civile prochaine. L'organisation à 4,5 jours avait été votée jusqu'à 2020. Pour repasser aux 4 jours, il faut que la commune fasse une demande au directeur académique, qui examine les votes en conseil d'école. La décision se prendra au 2ème conseil d'école. C'est le conseil municipal qui autorise le maire à envoyer la demande. La mairie ne se positionne pas pour le moment sur la question.

La réflexion se fait également dans les autres communes. Une réunion est prévue en novembre, avec l'inspecteur de la circonscription pour débattre du sujet.

- Problèmes de vol dans une classe de CM1-CM2 : les choses sont en train de se régler.

- Problème de poids de cartable dans les classes de CM : pas de solutions trouvées pour le vendredi. Certains enfants emmènent tout le casier par peur d'oublier. Il faut que les enfants prennent le temps de faire leur cartable efficacement.

La séance est levée à 19h40.